

Ces dernières années, la législation associée au marché de l'assurance emprunteur a évolué de manière significative pour accroître la concurrence face aux acteurs historiques. Dernière en date, le choix de la résiliation annuelle pour les contrats souscrits depuis le 1^{er} mars est une réelle opportunité pour le courtage.

Solly Azar a pour ambition de devenir un acteur référent sur ce marché en proposant une gamme complète à son réseau de courtiers partenaires.

Ainsi, une nouvelle assurance emprunteur est lancée et vient compléter les deux offres créées en 2016 qui ont d'ores et déjà été plébiscitées par nos partenaires avec plus de 1 500 assurances vendues en moins d'un an. Les Dossiers de l'Epargne ont d'ailleurs attribués un label d'excellence à chaque contrat.

Les trois solutions d'assurance emprunteur proposées par Solly Azar sont avant tout complémentaires à travers des garanties souples et ciblées pour répondre aux projets de chaque souscripteur (primo accédants, investisseurs, fumeurs, non-fumeurs, professions et sports risqués...). Par ailleurs, Solly Azar est l'un des seuls courtiers grossistes à proposer au co-emprunteur de souscrire une offre et des garanties différentes de celles de l'emprunteur afin de bénéficier d'une solution et d'un tarif adaptés à son profil.

En matière de services, cette nouvelle offre propose une sélection médicale simplifiée permettant d'obtenir une réponse immédiate en ligne dans 85 % des cas. Autres avantages, la gestion dématérialisée, la mise en place d'une équipe dédiée aux dossiers prioritaires et un centre de gestion spécialisé assurent des délais de traitement optimisés.

Ces 3 offres sont également extrêmement compétitives grâce à des tarifs ajustés au profil de l'emprunteur qui peut réaliser plus de 10 000 euros d'économie par rapport aux contrats collectifs proposés par les banques. De plus, les trois assurances emprunteur de Solly Azar sont « 100 % compatibles » avec les critères du CCSF (Comité consultatif du secteur financier), soit des garanties conformes aux équivalences des contrats groupe des banques.

« La gamme emprunteur de Solly Azar permet à chaque partenaire courtier de remplir son obligation de devoir de conseil simplement et facilement, puisque pour chaque demande, un devis de chaque offre est proposé, le courtier peut ainsi aider son client à choisir l'offre la plus adaptée à son profil », précise Philippe Delaplace, Directeur Commercial.

Les assurances emprunteur proposées par Solly Azar sont portées par deux partenaires assureurs historiques que sont Generali et Swisslife ainsi que la mutuelle MNCAP, référente sur le marché.

À propos de Solly Azar

Créée en 1977, Solly Azar, 2nd courtier grossiste généraliste, conçoit, distribue et gère des assurances dommages et des assurances de personnes, destinées à une clientèle de particuliers et des professionnels. Solly Azar est aussi un acteur reconnu sur le marché des risques locatifs. Ses produits sont distribués via un réseau de 8.000 intermédiaires et au travers son activité partenariats grands comptes (constructeurs automobiles, grande distribution, établissements financiers).

380 collaborateurs - 59 millions d'euros de chiffre d'affaires. Filiale à 100% de Verspieren, 1^{er} courtier français indépendant.

www.sollyazar.com / <https://twitter.com/SollyAzar> Assur



Contact presse : Faouziat Nidhar – Tél. : 01 40 82 81 18 – Email : relations-presse@sollyazar.com

Solly Azar | Société de courtage d'assurances - SAS au capital de 200 000 euros | 353 508 955 RCS Paris

Siège social 60 rue de la Chaussée d'Antin 75439 Paris Cedex 09 - n°Orias 07 008 500 orias.fr